



L'Orée du Rouvray fait son chemin



Avec l'arrivée de deux passerelles, le parc prend forme et s'annonce comme un maillon fort de la boucle verte stéphanaise. p. 5.



Les femmes se défendent

Emploi, violence, santé, famille... Une permanence d'information accueille les femmes à la maison du citoyen. p. 3

Vœux d'action

Le maire, Hubert Wulfranc, présente les grands projets municipaux et perspectives.

p. 2

Hartmann et Macé : grands travaux

Démolitions, constructions et réhabilitations au programme de 2006.

p. 4

Le budget expliqué

Le budget municipal n'est pas qu'une question de gros sous, mais de services aux habitants. Explications.

p. 7

La question coloniale en débat

Présentée au Rive Gauche, *La Question* renvoie au passé colonial de la France.

p. 12



Ouverts aux jeunes

Quand les gymnases accueillent les jeunes des quartiers le soir et proposent des activités.

p. 14

► **Travaux**

L'Agglo déploie un réseau de fibre optique pour faciliter l'accès au très haut débit, dans un premier temps pour les entreprises. Travaux en janvier chemins de la Folie et de l'allée, rues des Noyers, Zola, du Velay et de Couronne prolongée, avenue du Val l'Abbé et sur le RD18E.

► **Le 8 mars se prépare**

La Ville prévoit une manifestation pour célébrer la Journée de la Femme le 8 mars. À cette occasion, les services municipaux recherchent des femmes souhaitant faire connaître leur métier ou leurs passions... Des costumes traditionnels de tous pays sont aussi recherchés pour un défilé. Contact : Sandrine Da Cunha Léal ou Nathalie Hellin au 02 32 95 83 83.

► **Propreté**

Les 23 et 24 janvier aura lieu une opération de grand nettoyage sur le quartier compris entre les rues Ampère, Croizat, Dolet, Cotoni, dans le cadre de « Ma ville en propre ».

Le Stéphanois

journal municipal d'informations locales.
 Directeur de la publication : Jérôme Gosselet
 Réalisation : service municipal d'information et de communication 02 32 95 83 83
 serviceinformation@ser76.com
 BP 458 - 76806
 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX
 Mise en page : Aurélie Mailly
 Conception : Anatome
 Rédaction/photographies : Michel Chaussade, Nicole Ledroit, Dan Lemonnier, Francine Varin, Isabelle Friedmann/Anatome, Valérie Godement et Stéphane Nappéz
 Photographes : Jérôme Lallier, Marie-Hélène Labat, Daniel Coat, Pierre Pytkowicz
 Distribution : Claude Allain
 Tirage : 15 000 exemplaires
 Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00
 Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46

► **Rencontre**

« Il est temps de regarder plus loin »

Au lendemain de la présentation de ses vœux, le maire Hubert Wulfranc répond aux questions du Stéphanois sur les projets municipaux, mais aussi sur les urgences sociales nées du contexte national.

La fin de l'année 2005 a été marquée par la « révolte des banlieues ». Quels choix sont à faire pour restaurer le vivre ensemble et donner une chance à chacun ?

C'est une question qui dépasse le cadre local. Il faut s'emparer résolument des valeurs de lutte à gauche afin de contrecarrer ce qui se met en place et vise à casser la majeure partie de la population de ce pays. Ensuite, il faut tenter de construire une alternative politique, c'est-à-dire accorder une majorité de Français sur des mesures rompant avec la logique libérale. Il n'y a pas d'autre voie. Tout ce qu'on entend, ce qui se fait, depuis cette manifestation d'exaspération sociale, ne sont que des cautères sur une jambe de bois, qu'il s'agisse de la discrimination positive, l'exonération de charges sociales, ou de l'injonction à travailler plus... Face à l'affaiblissement des missions de l'État et du cadre républicain, les élus locaux se retrouvent seuls, sans pouvoir apporter de réponse durable à la crise, même si la sensibilité et les actions de certaines municipalités ont aidé à ce que la population se sente moins démunie ou rejetée.



Hubert Wulfranc : « 2006 va être une année riche en moments forts et en inaugurations, mais il nous faut voir plus loin ».

Vous venez de présenter vos vœux aux Stéphanois, quelles sont les grandes réalisations municipales pour 2006 ?

Les Stéphanois les connaissent. Le centre Désiré, le nouveau parc paysager, l'habitat profondément requalifié... tout cela a été discuté avec les usagers, les habitants. 2006 va être une année riche en moments forts, en inaugurations, mais le moment est venu de regarder plus loin. Il faut préparer la suite du développement urbain et anticiper sur de grandes questions de société : le vieillissement de la population, la gestion de l'eau ou encore la rééva-

luation de notre politique sociale pour faire plus et mieux, comme la situation l'exige.

Il n'y a donc pas de pause en perspective ?

La question est surtout « comment ne pas faire de pause ? » quand toute la politique gouvernementale réduit nos moyens, fait croître les besoins sociaux et veut nous contraindre à réduire l'action municipale au minimum quitte à sacrifier nos ambitions, la qualité... Dans cette situation difficile, nous avons la chance d'avoir des atouts et une dynamique. Il faut s'attacher avec les Stéphanois à définir les enjeux, à trouver les

leviers à actionner : notamment tout ce qui fait le « savoir vivre ensemble », les solidarités territoriales et sociales.

Et l'image de la ville ?

Saint-Étienne-du-Rouvray n'a plus de déficit d'image, ce complexe-là est terminé. C'est une belle ville, une ville normale. Nous avons le Rive Gauche, des milliers d'étudiants, des espaces verts. Sa situation, ses atouts, la font partie prenante des projets d'agglomération comme la rocade Sud ou la reconversion de l'hippodrome. Et c'est bien parce que nous sommes sans complexe, que nous voulons un golf. ♦

Les femmes écoutées et défendues

À la demande de la maison du citoyen, le Centre d'information sur les droits des femmes (CIDF) a ouvert une permanence depuis le 6 octobre.

Violence, difficultés d'accès aux droits, interrogations sur la formation professionnelle ou sur la santé... Les femmes peuvent être confrontées au quotidien à des problèmes qu'elles ne peuvent résoudre seules ou qu'elles ont du mal à aborder. Avec la permanence du Centre d'information sur les droits des femmes (CIDF), elles ont désormais une juriste à leur écoute qu'elles peuvent consulter de façon anonyme et gratuite soit par téléphone, soit en se rendant à la maison du citoyen. C'est une facilité d'accès pour toutes celles qui ne pouvaient pas matériellement se rendre à Rouen où se situe l'antenne départementale du CIDF.

Renseignements sur une procédure de divorce, sur la garde des enfants, la filiation, la santé,

l'IVG, la contraception, les violences conjugales et familiales, le droit du travail, les formations professionnelles... L'éventail des sujets abordés est large, et quel que soit le sujet, les femmes trouvent en la personne qui les accueille une professionnelle qui va pouvoir répondre de manière confidentielle directement à leur question.

Le CIDF prend le temps d'examiner leur problème et les oriente, si besoin, vers des associations, une assistante sociale, un foyer d'hébergement, un avocat ou encore un psychologue (à Rouen, le point écoute Vigie Violences propose des séances de soutien avec un psychologue et un groupe de paroles). Depuis le début des permanences, une dizaine de Stéphanaïses ont eu recours aux services du CIDF. « Les femmes que j'ai rencon-

trées sont ravies d'avoir une personne à qui se confier. Elles sont représentatives de celles que l'on rencontre ailleurs. Elles viennent de tous horizons et de toutes classes sociales. L'âge varie aussi », confie Émilie Bunel, juriste de permanence à Saint-Etienne-du-Rouvray qui rappelle : « aujourd'hui, encore trop de femmes confrontées à des situations difficiles se murent dans le silence parce qu'elles ont peur de parler, éprouvent à tort un sentiment de honte et de culpabilité. Le CIDF est là pour les aider. » ♦

• **Permanences le premier jeudi de chaque mois** de 9 heures à 12 heures, sur rendez-vous. Renseignements : maison du citoyen, place Jean-Prévoist, 02 32 95 83 60.

Cinq semaines de recensement

L'enquête du recensement 2006 va débiter le 19 janvier et durera cinq semaines, jusqu'au 25 février. Chaque année, 8 % de la population sont recensés ; les personnes concernées sont informées par un courrier du maire de la visite d'un agent recenseur. Les informations recueillies sont confidentielles. Participer au recensement est un acte civique nécessaire, et obligatoire. ♦



Les agents municipaux chargés du recensement se présenteront chez les habitants concernés.

Le Technopôle exerce sa force d'attraction

Le Technopôle du Madrillet continue d'attirer les entreprises. Plusieurs d'entre elles ont posé leur candidature au comité d'agrément : prestataire en réseaux de télécommunication aux entreprises, laboratoire de recherche en écoulements industriels ou société d'ingénierie et management en génie électrique et automatismes... Sur le parc de la Vente Olivier, après l'annonce de l'installation d'une première entreprise (Ipelec), quatre autres ont fait connaître leur souhait de s'y implanter. Les autres zones d'activités poursuivent leur extension. En bord de Seine, le groupe normand Epsilon vient d'ouvrir un établissement spécialisé dans l'éclairage pour le tertiaire et l'industrie. Sur le secteur de la Chapelle, l'entreprise havraise Legoy a ouvert une succursale d'entretien et d'expertise de moteurs thermiques et de climatisation de camions et bateaux. ♦

Coup de pouce aux étudiants et lycéens

La Ville verse une allocation pour frais d'études aux lycéens et étudiants stéphanaïses dont la famille est installée depuis au moins un an dans la commune. Les formulaires sont à retirer en mairie (service des affaires scolaires, mairie centre et maison du citoyen). Pour prétendre à cette allocation, plusieurs critères doivent être réunis : seuls les lycéens et étudiants sont concernés. Une condition d'âge est à remplir en fonction du niveau d'étude. Toutes les ressources de la famille (salaire, pension, Caf, revenus des enfants...) sont prises en compte dans la limite d'un plafond (indiqué sur le formulaire). Enfin l'établissement scolaire doit être agréé par l'Éducation nationale. Les dossiers complets sont à rendre au plus tard le 31 janvier. ♦



Émilie Bunel, juriste, à l'écoute : sur chaque sujet, apporter une réponse confidentielle et efficace.

Vite dit

Goûter-spectacle des retraités

Les 6, 7, 9 et 10 février à 14 h 30, salle festive. Inscriptions au restaurant Ambroise-Croizat, lundi 30 janvier de 9 à 11 heures ; au centre Georges-Brassens, mardi 31 janvier de 9 h 30 à 11 heures ; à la bibliothèque Louis-Aragon, mercredi 1^{er} février de 9 h 30 à 11 heures ; au restaurant Geneviève-Bourdon, jeudi 2 février de 9 à 11 heures.

Les élus dans votre quartier

- mercredi 18 janvier, 10 heures, quartier Verlaine (Maison des pensées, 3, bis rue Paul-Verlaine), permanence d'Hubert Wulfranc, maire.
- mercredi 25 janvier, 14 heures, quartier Macé (15, rue Georges-Courteline), permanence de Joaquim Moysé, élu délégué à la Politique de la Ville.
- jeudi 26 janvier, 10 h 30, quartier Thorez/Langevin (centre Georges-Brassens), permanence de Pascale Mirey, élue déléguée au logement.

Cartes

Le comité des quartiers centre organise une journée cartes au centre de loisirs SNCF le 28 janvier : coincée à 14 heures (inscription dès 13 h 30) et tarot à 20 h 30 (inscription dès 20 heures). Récompenses aux 3 premiers.



Avenue Croizat, l'immeuble démoli laissera place à cinquante-huit maisons de ville.

Renouvellement urbain

Une pierre de plus

À Hartmann et Jean-Macé, les déconstructions, reconstructions et réhabilitations se succéderont en 2006.

Avenue Ambroise-Croizat, rue Ernest-Renan, les opérations de renouvellement urbain vont changer le paysage. **Sur le quartier Hartmann**, la démolition de l'immeuble Croizat en bordure de l'avenue du même nom est prévue courant janvier, le relogement des habitants étant achevé. Le temps de déblayer le terrain et, à partir de l'été, le Foyer Stéphonais construira, en front de rue, cinquante-huit nouveaux logements de type maison de ville, accueillant en rez-de-chaussée des équipements publics de proximité. Un équipement de quartier y sera réinstallé, complété d'un

équipement pour la jeunesse. L'immeuble Provence va également disparaître, les relogements sont en cours. Il laissera place en 2007 à une dizaine de petits logements. Sur l'emplacement de l'ancien immeuble Bourgogne démoli en 2005, la construction de douze pavillons a commencé. Ces nouveaux logements seront livrés à l'automne. En complément de ces déconstructions/reconstructions, la réhabilitation des immeubles conservés est engagée avec l'amélioration du confort de cent seize logements et le réaménagement des espaces extérieurs.

Le quartier Jean-Macé, à l'autre bout de la ville, connaît

les mêmes transformations : l'immeuble Rostand va être démolé début 2006, il sera suivi par les immeubles R i m b a u d et Malot. Au printemps, Logiseine va engager une première tranche de reconstruction sur l'emplacement des anciens immeubles Colette, Daudet et Rolland. Cinquante-sept logements sociaux vont sortir de terre, une part est en collectif et une part en logements individuels. Au total trois cent quatre-vingts logements neufs seront proposés afin de maintenir une offre d'habitat dans la ville. ♦

Verlaine a sa Maison des pensées



Les habitants de Verlaine se sont réunis le 10 décembre dans le local de quartier qu'ils ont baptisé Maison des pensées. Dans une ambiance de fête, ont été présentés les objets confectionnés pour la fin d'année, ainsi que le personnage Monsieur Paul, construit par les enfants. Ce rendez-vous marque l'appropriation du local : après l'accompagnement individualisé mené par le Caps, les familles sont invitées à faire vivre le lieu, avec le soutien d'associations et de la Ville. ♦

NOCE D'OR



Henriette et Michel Jourdan

se sont mariés le 17 décembre 1955 ; cinquante ans plus tard, ils ont à nouveau dit oui devant Francine Goyer, maire adjointe. Henriette été fileuse pendant neuf ans, Michel a travaillé à la SNCF puis, a été magasinier trente-sept ans à la Shell à Petit Couronne. Ce 17 décembre 2005, ils étaient entourés de leurs quatre enfants et six petits-enfants.

ETAT CIVIL

Mariages

Nasser Salhi et Nora Tafat / Souliman Tourkan et Sabrina Bachelay / Halil Kaya et Cigdem Yilmaz.

Naissances

Sheïma Amghouze / Yasine Asrar / Yasmina Barr / Adil Ben Ameur / Syrine Benkirane / Muhammed Cubuk / Shaïma Daanoun / Franck Dally / Maéva De Barros Soares / Noé Decorde.

Décès

Thieulin Odette / Queleennec Michel / Tierce Philippe / Delaunay Paul / Fatima Arab-Nedjadi / Jean Maurice / Claude Barthélemy / Nicanor Blasquez / Pierre Senay / Anne Fauth / Jamel El Harda / Jean-Louis Bourhis.

Passerelles vers le nouveau parc

Le parc de l'Orée du Rouvray prend forme : les passerelles qui feront le lien entre ses deux niveaux sont en cours de pose.

Un espace vert de proximité et un nouveau parc paysager de la ville. Le parc de l'Orée du Rouvray commence à prendre son visage définitif avec l'arrivée en décembre et janvier de deux passerelles métalliques, dont une d'une trentaine de mètres. Ces passerelles sont en cours de montage. Actuellement, les opérations de terrassement du parc sont en voie de finition, les escaliers et les chemins sont terminés.

Entièrement clos, sur un espace de près d'un hectare et demi rue Saint-Exupéry, le parc offrira un jardin sur deux niveaux avec un dénivelé de sept mètres : un niveau de landes et un niveau de jardin humide où se côtoieront plantations terrestres et aquatiques. Le boisement de près de quarante sortes d'arbustes est prévu au printemps : plus de dix mille érables, charmes, saules, bambous... vont le peupler et compléteront l'environnement boisé de la ville. S'y ajoutera la plantation de huit mille plantes vivaces, comme des roseaux de Chine ou des fétuques. Le nouveau parc sera accessible au public dès septembre 2006. Trait d'union entre le centre ancien et le Technopôle, au cœur des



Le parc de l'Orée du Rouvray : un vert trait d'union entre le Technopôle et les futurs Cateliers.

Cateliers, il s'intégrera dans la trame verte communale composé aujourd'hui du parc Henri-Barbusse, du parc central, du

bois du Val l'Abbé... et du bois des Anémones tout proche et lui aussi en cours d'aménagement. La boucle verte dans la

ville, avec circuit de promenade et de pratique sportive, prend ainsi tournure. ◆



Les îles protégées

Les îles et berges de la Seine vont être inscrites au réseau européen Natura 2000. L'objectif est d'assurer le maintien, le rétablissement ou la conservation d'espèces et d'espaces naturels reconnus d'intérêts communautaires. Onze communes situées en amont de Rouen, dont Saint-Étienne-du-Rouvray, sont concernées par cette inscription à laquelle la Ville est favorable. ◆

Vite dit

Assemblées générales

- L'Association des résidents du quartier Maryse-Bastié tiendra sa

réunion jeudi 19 janvier à 18 heures au Novotel. Pour les personnes du quartier non adhérentes et désireuses d'y assister, adressez un courrier à l'association, BP 13, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray, ou téléphonez à Guy Machet, 02 35 65 46 49.

- Le Comité de jumelage se réunit vendredi 27 janvier à 20 h 30, au centre Jean-Prévoist.

Secours populaire

Les bénévoles du SPF et le Contrat de Ville remercient les commerçants, grandes surfaces, entreprises, Comité des œuvres sociales du personnel de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, pour leurs dons qui ont permis l'organisation de la tombola et la fête organisées pour les familles stéphanoises.

Secours catholique

Le Secours catholique présente ses locaux rénovés vendredi 13 janvier à partir de 17 h 30 (1, rue Georges-Guynemer). Permanences les mardi et jeudi de 14 à 16 heures, magasin alimentaire ouvert le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous, accueil des jeunes les lundi et jeudi de 16 h 30 à 18 h 45. Contact : 02 35 64 18 49.



Dossier

Un budget pour quoi faire ? À y regarder de près, le budget adopté le 15 décembre par le conseil municipal n'est pas qu'affaire de gros sous. Logement, solidarité, équipements, réussite éducative... Il concerne le quotidien des Stéphanois. Décryptage.

Budget 2006 : il n'y a pas que l'argent

Ce n'est pas qu'une question d'argent. Au delà des chiffres, le budget d'une collectivité traduit d'abord les choix de l'action municipale. Autrement dit, lors de l'adoption du budget, vos représentants déterminent les actions pour l'année à venir : quels services offrir à la population, quels équipements rénover ou reconstruire ? Une priorité a dicté l'élaboration du budget 2006 : la prise en compte d'une situation sociale particulièrement délicate avec l'explosion des demandes d'aide, de l'ordre de 30 %. « *Au vu des difficultés que rencontrent les habitants, la Ville fait en sorte de mettre à leur disposition le maximum de prestations* » explique Claude Collin, 1^{er} adjoint au maire, en charge des finances. « *Notre rôle est de nous demander : qu'est-ce qu'on peut mettre en musique pour que la vie soit plus agréable ou moins difficile ?* » →

Pour l'équipe municipale, cela passe par le nécessaire maintien de services publics de qualité et d'aides municipales. Par exemple, 250 000 repas sont servis, à des tarifs accessibles à tous, aux enfants et aux aînés par les services municipaux et le Centre communal d'action sociale reçoit une subvention de 1,2 million d'euros.

De nouveaux services et équipements vont voir le jour en 2006. L'accompagnement des personnes âgées est au cœur des préoccupations avec deux nouveautés : un transport à la demande et une aide à l'amélioration des logements (lire page suivante). Chez les jeunes, la Ville s'engage via la Caisse des écoles, dans un projet de réusite éducative pour proposer un accompagnement personnalisé des familles et des enfants. Côté équipements, l'année 2006 sera marquée par l'ouverture du centre socioculturel Georges-Déziré, un nouveau lieu, fonctionnel, lumineux et

convivial, qui proposera des activités et des animations pour tous. À noter également la création d'un quatrième centre pour Hartmann/la Houssière et la construction de nouveaux locaux pour l'école de musique et de danse.

Avec les importants projets de renouvellement urbain, les choix de l'équipe municipale s'inscrivent aussi dans le long terme. Le budget 2006 consacre ainsi 5 millions d'euros (soit près de la moitié des investissements) aux chantiers d'envergure qui visent à requalifier l'habitat. La construction du nouveau quartier des Cateliers, avec plusieurs centaines de logements, doit aussi commencer cette année. Ces transformations urbaines sont doublées d'un fort accompagnement social de la population, souligne Claude Collin : « *il ne suffit pas de faire de nouveaux murs, il y a aussi un gros travail social à mener pour se préoccuper des conditions de vie des gens* ».

Face à tous ces défis, l'élaboration du budget municipal relève, chaque année, de la quadrature du cercle : les élus ne veulent pas alourdir perpétuellement la fiscalité locale. Aussi, la part communale des impôts locaux n'augmentera pas cette année. Mais ils ne maîtrisent pas le montant des dotations (les aides) que perçoivent les collectivités locales. Pour l'adjoint aux finances comme pour de nombreux élus, la réforme de la fiscalité locale est devenue urgente : « *il nous faudrait plus de moyens pour répondre aux attentes* ». ♦



L'action municipale, c'est aussi 250 000 repas servis dans l'année, à des tarifs accessibles à tous.

Comment dépenser juste

Pour concevoir son budget 2006, la Ville s'est efforcée de répondre à la question : comment satisfaire les besoins des habitants sans dépenser trop, et donc alourdir la facture du contribuable ? En premier lieu, les élus ont souhaité veiller à la maîtrise de la pression fiscale, ce qui se traduit par une stabilité des taux communaux d'imposition. Pour y parvenir, la Ville prévoit de dépenser au plus juste, grâce à la poursuite d'un travail d'économies. Par exemple, l'effort doit porter sur les achats que fait la collectivité, en les regroupant pour obtenir de meilleurs prix de la part des fournisseurs. La Ville veut également améliorer le suivi des recettes, et la recherche de tous les financements auxquels elle a droit pour ses équipements et services. Enfin, la Ville a mis en place un partenariat avec le Trésor public pour suivre jour après jour l'évolution de ses dépenses et recettes. ♦



Spectacle de danse à l'école maternelle Henri-Wallon dans le cadre d'un partenariat avec le Rive Gauche. Favoriser la réussite éducative et l'accès de la culture, deux priorités municipales.

Les personnes âgées bien chouchoutées

Construction et rénovation de logements, transport à la demande... Plusieurs initiatives innovantes figurent dans le budget 2006 pour renforcer les services aux personnes âgées.



Saint-Étienne-du-Rouvray, le « papy boom » est une réalité : la commune est maintenant l'une des trois plus âgées de l'agglomération rouennaise. Depuis longtemps déjà, la Ville a pris en compte ce vieillissement. Mais au-delà des services devenus « classiques », comme le portage des repas (plus de 2 500 par mois), la téléalarme ou la multiplication des aides ménagères, les élus privilégient désormais une démarche de long terme, principalement axée sur le logement. Premier objectif : permettre aux personnes qui le souhaitent de rester chez elles, en adaptant leurs installations, grâce à la pose d'une rampe d'escalier, l'aménagement d'une salle de bain, etc. Pour y parvenir, la Ville vient de signer une convention avec le Centre départemental de l'amélioration de l'habitat (CDAH). Depuis le 1^{er} janvier, celui-ci est chargé de conseiller les propriétaires et les bailleurs dans l'évaluation des travaux nécessaires et de suivre leur réalisation. Le coût administratif de ces démarches sera intégralement pris en charge par la Ville, qui, par ailleurs, s'engage à veiller à ce que « *les personnes les plus démunies ne soient pas mises de côté* », indique Sandrine Da



Le logement concentre près de la moitié des investissements de la Ville en 2006. Avec des actions ambitieuses en direction des personnes âgées pour adapter leur intérieur aux contraintes de la dépendance.

Cunha Leal, directrice du CCAS. L'équipe du CDAH, qui tiendra deux permanences par mois, accompagnera également les propriétaires occupant leur logement dans l'obtention des différentes aides auxquelles ils ont droit.

Une meilleure prise en compte du logement des personnes âgées passe aussi, en 2006, par un vaste programme de travaux dans la résidence Ambroise-Croizat (pour un montant d'1,2 million d'euros) et par le démarrage du chantier de construction de trente nouveaux logements évolutifs →

Où va l'argent de la Ville ?

Les dépenses de la Ville d'un montant de 48,89 millions d'euros sont réparties dans trois directions : le fonctionnement, l'investissement et l'autofinancement.

• **Les dépenses de fonctionnement** sont celles qui participent directement au fonctionnement des services : il s'agit des frais de personnel, ainsi que ce qu'on appelle les charges de gestion courante, un poste de dépense qui contribue directement à la réalisation des activités municipales, comme les bibliothèques, les centres de vacances, ou encore le coût de fonctionnement des écoles et l'entretien de la voirie. On trouve également dans les dépenses de

fonctionnement, les subventions versées à la Caisse des écoles, au Centre communal d'action sociale et aux multiples associations.

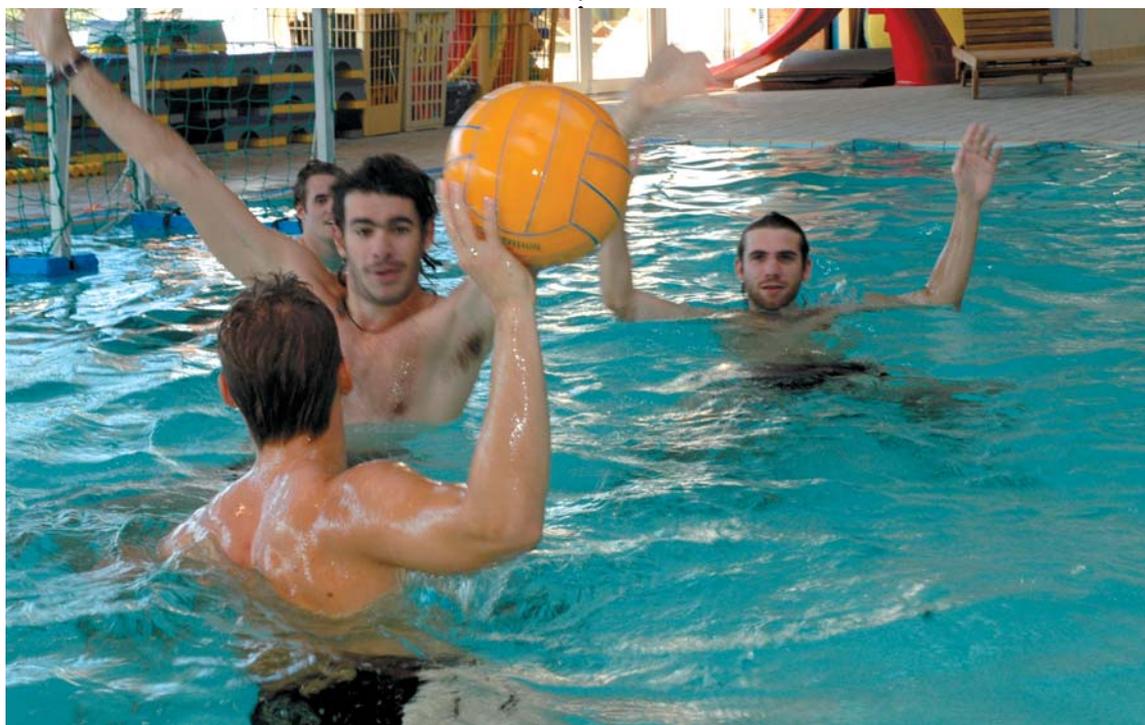
• **Les dépenses d'investissement** sont celles qui permettent de financer les équipements et grandes opérations : habitat, création de structures, mais aussi travaux dans les bâtiments, achats de véhicules ou d'ordinateurs...

• **Une partie des dépenses** est affectée à l'autofinancement, autrement dit à l'argent que la Ville met de côté pour financer les opérations, remplacer le matériel, et rembourser ses emprunts. ♦

dans le secteur Wallon. Fruit d'une longue réflexion, menée notamment avec un ergothérapeute spécialiste des personnes âgées, tout dans cette résidence sera conçu en termes d'accessibilité : ascenseurs, salles de bain, cuisine...

Au-delà du logement, la municipalité s'est aussi saisie du dossier du transport. À partir du 1^{er} mars, un mini bus équipé spécialement pour les personnes à mobilité réduite, et conduit par un chauffeur-

accompagnateur, proposera un transport à la carte aux personnes âgées, qu'elles souhaitent se rendre au cimetière, à La Poste ou encore dans les commerces. Enfin, un parcours de santé spécialement conçu pour elles sera installé cette année, probablement dans le Bois des Anémones. Avec toujours cette même ambition : rompre la solitude des personnes âgées et égayer leur quotidien. ♦



Programme phare de l'année 2005, la piscine Marcel-Portou continue de bénéficier d'investissements pour une réouverture au grand public en ce début 2006.

L'action de la Ville en chiffres

- 151 associations subventionnées
- 2 842 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires
- 527 lycéens et étudiants bénéficiant d'une bourse annuelle
- 651 élèves et 39 professeurs à l'école de musique
- 4 462 inscrits dans les bibliothèques
- 2 580 abonnés au Rive Gauche
- 870 participants à sport loisirs adultes
- 15 865 journées enfants dans les centres de loisirs
- 1 000 adhérents en trois ans à Horizons 11/25
- 909 familles en difficultés aidées
- 124 km de voirie
- 4 parcs et jardins, des bois et des forêts

Interview

Une fiscalité locale plus juste

Maxime Camuzat,
Vice-président de l'Association des maires de France, membre du comité des finances locales et 1^{er} vice-président du Conseil général du Cher.

Qu'est-ce qui rend urgente une réforme de la fiscalité locale ?

MC : La fiscalité repose sur des principes en décalage avec la réalité économique actuelle. La taxe professionnelle est calculée comme au temps de

aujourd'hui, des valeurs locatives inférieures aux HLM... Vous proposez une refonte de la taxe professionnelle, dans quel sens ?

MC : On est passé d'une économie de stock, celle du XX^e

siècle, à l'économie du XXI^e siècle, où les flux sont devenus aussi importants que les stocks, or cette évolution n'est pas prise en compte par la fiscalité. Nous proposons donc de taxer les actifs financiers des entreprises au taux modeste de 0,5 %, ce qui permettrait de dégager 25 milliards d'euros pour les collectivités locales. Il faut savoir que les actifs financiers des entreprises représentent 2,5 fois le produit intérieur brut (PIB) de la France !

Cette mesure

donnerait-elle une bouffée d'oxygène aux collectivités locales ?

MC : Oui, ça permettrait de baisser les taxes sur des activités productrices, telles que celles des artisans ou des industries locales, et de baisser les impôts des ménages. La question n'est pas celle du « moins » d'impôt mais du « mieux » d'impôt, pour que ceux qui ne concourent pas à la satisfaction des besoins locaux et sociaux soient plus taxés. Mais on prend le chemin inverse.

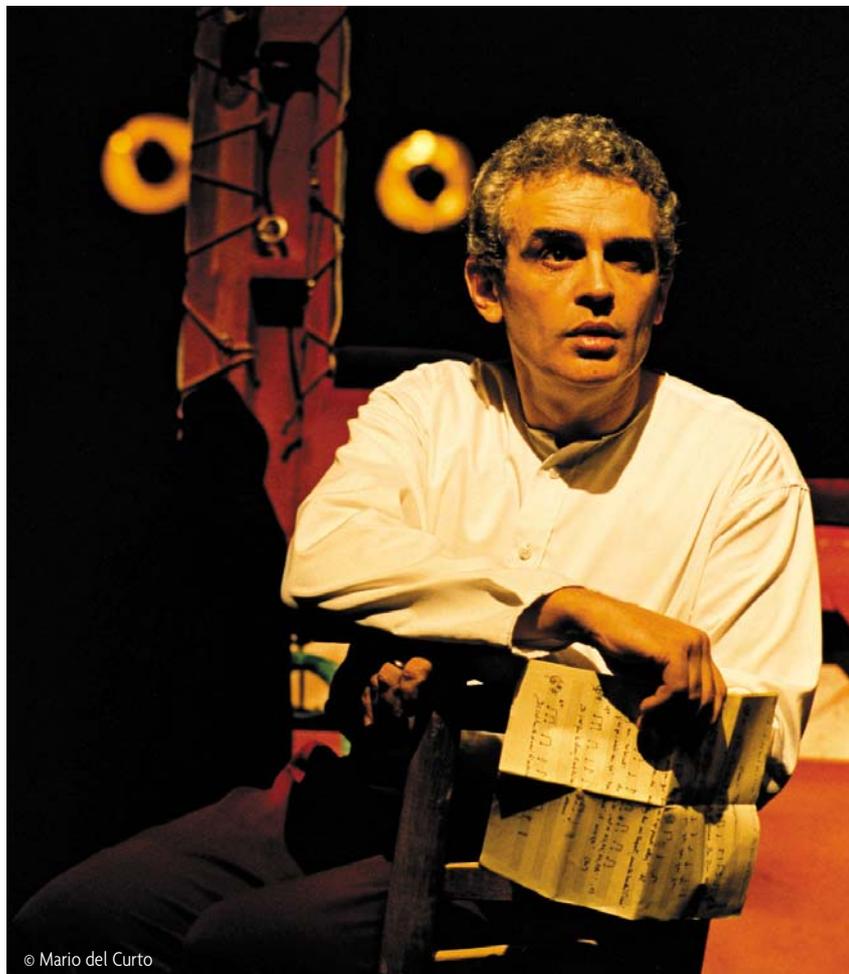
l'ère industrielle, elle ne prend pas en compte la partie financière de l'économie d'aujourd'hui. Quant aux taxes locales sur les ménages, la taxe d'habitation et la taxe foncière, elles sont calculées sur des valeurs locatives des années 1970, qui n'ont jamais été réévaluées. Les valeurs locatives ont été fixées en fonction des locaux de l'époque : on a donc surévalué ceux, comme les HLM, qui venaient d'avoir l'eau courante et le chauffage central. Du coup, certaines vieilles maisons du centre-ville ont,

La question... coloniale

Le 27 janvier, Le Rive Gauche présente une adaptation de « La Question », le livre d'Henri Alleg qui a révélé l'usage de la torture par l'armée française au cours de la guerre d'Algérie. Des élèves stéphanois y assisteront, dans le cadre des cours d'histoire-géographie. En pleine polémique sur le « rôle positif » de la colonisation.

Comment parler de la colonisation et de la décolonisation aux élèves ? Le simple fait de se poser cette question témoigne de l'évolution des mentalités. Enseignant d'histoire-géographie depuis vingt ans, Benoît Girma se souvient qu'au début de sa carrière, « on ne discutait pas de la justification de la colonisation. C'était tabou. Il y avait moins de débat. Depuis, des faits ont été révélés et des témoins se sont exprimés ». La terminologie même traduit cette évolution : la « guerre » d'Algérie s'est substituée aux « événements ».

Seul le travail des historiens permet d'y voir plus clair dans cette histoire récente, « ce n'est pas à la loi de déterminer la finalité d'un problème historique, explique l'enseignant. On ne peut pas chercher à donner des consignes dans un domaine où la vérité ne relève pas du politique ». Face à ses élèves du collège Robespierre, Benoît Girma présente cette période de façon objective : « je montre le conflit des deux côtés et je traite la colonisation sous tous ses aspects, avec les progrès qu'elle a apportés, en termes de communication ou de modifications des modes de vie ; mais sans occulter que toute colonisation est une violence faite à un peuple, quelles qu'en soient les motivations ». Pour Anne-Lise Melquiond, tout jeune professeure de lettres et d'histoire-géographie, « les colons n'étaient que des dominants », pour elle, la modernisation et les progrès qu'on évoque parfois « n'étaient pas désintéressés ». Le 27 janvier, elle emmènera ses élèves du lycée polyvalent Le Corbusier au Rive Gauche. En amont, elle leur aura parlé de la colonisation et de la guerre de



© Mario del Curto

Jean-Pierre Bodin joue *La Question* au Rive Gauche, adaptation du livre d'Henri Alleg (ci-dessous).

décolonisation, et pour introduire le texte d'Henri Alleg, de la torture et de la censure d'État. Elle accorde à cette période une place importante, convaincue que pour les élèves, notamment ceux qui sont d'origine immigrée, « cette histoire coloniale, est quelque chose qu'ils ont en eux. Ils le taisent, mais dans la violence que certains peuvent parfois manifester, on sent qu'il y a – derrière – cette mémoire coloniale tue et dévalorisée ». Après la repré-

sentation au Rive gauche, Anne-Lise Melquiond espère pouvoir débattre sans tabou avec ses élèves, autour de questions délicates : « est-ce que la torture peut être légitime ? » ou encore « faut-il toujours obéir à l'État ? ».

• **Le Rive Gauche, vendredi 27 janvier à 20 h 30**

La Question d'après Henri Alleg. Mise en scène François Chattot, avec Jean-Pierre Bodin.

• **Rencontre avec Henri Alleg à la FNAC de Rouen** mercredi 25 jan-

vier à 17 heures ; débat avec le comédien Jean-Pierre Bodin et les historiens Sylvie Thénault et Bernard Labail.



© Mario del Curto

La loi qui fait scandale

L'article 4 de la loi du 23 février 2005 stipule que : « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Algérie du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit ». Suite à la polémique suscitée par cette loi, le président de la République a confié au président de l'Assemblée nationale une mission sur ce sujet, puis a annoncé, lors de ses vœux à la presse, que l'article serait « réécrit mais non abrogé ». ♦

Bibliothèques

L'école buissonnière contée aux adultes

Les contes ne sont pas réservés qu'aux enfants. Eugène Guignon raconte aux adultes « Chemins d'école », le 27 janvier à la bibliothèque Elsa-Triolet.

Les contes ne sont pas seulement de petites histoires de fées ou de loups, et ne croyez pas que l'émerveillement qu'ils procurent soit réservé aux enfants. Modernes, traditionnels, réalistes ou initiatiques, les contes sont pour tous une porte ouverte sur le monde et sur les rêves. Eugène Guignon vous fera entrer dans ce monde de plaisir et d'enchantement vendredi 27 janvier à la bibliothèque Elsa-Triolet avec « Chemins d'école ». Le conteur vous emmène sur des



Eugène Guignon et Delphine Franck content pour les grands.

chemins d'écoles buissonnières où les adultes retrouvent leur passé. Deux séances sont

prévues, tout d'abord à 14 h 30, avec une version courte (1 h 15). La représenta-

tion est particulièrement destinée aux retraités, quarante places sont attribuées au service animation des personnes âgées. La deuxième est à 18 h 30, pour tous les adultes. Eugène Guignon y est accompagné de la violoncelliste, Delphine Franck, pour une version longue de « Chemins d'école » (2 h 15) ◆

Vendredi 27 janvier à 14 h 30, renseignement auprès du Guichet unique au 02 32 95 83 94, et à 18 h 30 pour tous les publics, réservation à la bibliothèque Elsa-Triolet, 02 32 95 83 68.

En coulisses

Concert de soutien à Ingrid Bétancourt

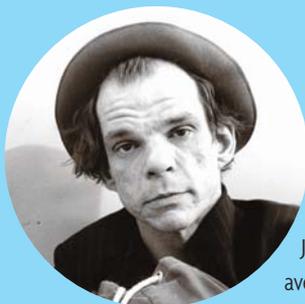
Renaud avec ses amis chanteurs présente, au Zénith de Rouen, un concert de soutien à Ingrid Bétancourt, Clara Rojas et aux otages colombiens, le 23 février. Tarif unique: 30 euros. Réservation possible dès maintenant dans les points de vente habituels.

Il reste des places

Les ateliers jardinage, théâtre (à partir de 16 ans), dessin du centre Georges-Brassens (1, rue Georges-Brassens) peuvent encore vous accueillir. Contact : 02 35 64 06 25.

Sortir

à Saint-Étienne-du-Rouvray



théâtre → 20 et 21 janvier

William Burroughs

Le Rive Gauche présente *William Burroughs*, pièce de Johnny Brown. Une rencontre avec Denis Lavant et les comédiens du spectacle a lieu à la FNAC de Rouen le 21 janvier à 15 heures.

exposition → janvier

Christoforou

La 74^e exposition de l'Union des Arts Plastiques se tient jusqu'au 10 février, avec notamment les peintures de John Christoforou.

Au Rive Gauche et au centre Jean-Prévost. Entrée libre.



sortie → 25 janvier

Paroles au large

Le festival des centres socioculturels « Paroles au large » se tient cette année à Yvetot, le 25 janvier, avec expositions et animations. Le centre Déziré organise une sortie pour y participer : départ à 13 heures du centre Moisan, 229, rue de Paris, retour vers 18 heures.

Gratuit, mais inscription obligatoire au 02 35 65 00 12.

seniors → 26 janvier

Repas antillais

Les restaurants des résidences de personnes âgées Ambroise-Croizat et Geneviève-Bourdon proposent un déjeuner à thème antillais. **Réservation au 02 32 95 83 94 (4,50€).**



musiques actuelles → 27 janvier

Concert

L'école de musique organise un concert avec AC2N, Kouzins du Fonk, et deux groupes issus des classes de Luc Gosselin et Emmanuelle Bobée.

À la salle festive, 20 h 30. Entrée libre.

Mais aussi...

Bruno Putzulu joue Ruzante au Rive Gauche le 14 janvier à 20 h 30 (02 32 91 94 94). **Thé dansant** le 14 janvier à partir de 14 h 30 à la salle festive. **Les Amis du rail** organisent une matinée dansante le 15 janvier de 15 heures à 19 heures à la salle des fêtes de Sotteville (02 35 66 02 06 ou 06 71 48 18 26). Les compagnies Pas ta trace et Beau Geste présentent deux chorégraphies, **Trio Fet Chansons de gestes**, le 17 janvier à 20 h 30 au Rive Gauche (02 32 91 94 94). Toujours au Rive Gauche, **Philippe Genty** revient avec un nouveau spectacle fantasmagorique, **La Fin des terres**, le 24 janvier à 20 h 30.

Au gymnase, le sport est libre

Le soir, les gymnases sont des lieux de vie. De nombreux jeunes gens s'y retrouvent pour pratiquer un sport, football en salle ou basket.

Gymnase Macé, un samedi soir. Une dizaine de jeunes échan- gent des passes devant un public d'amateurs, ça rit et ça discute... C'est ce qu'on appelle la « pratique libre » : presque tous les soirs de la semaine, quand le gymnase n'est pas occupé par l'entraînement des clubs, le service municipal des sports l'ouvre à la population. Les règles sont simples : venir avec des chaussures de sport, respecter les locaux, respecter les autres, pas d'alcool, pas de tabac. Ayache Bakhouché, agent d'animation, veille au respect des règles. Et ils

sont des dizaines à s'y retrouver pour jouer au football en salle ou au basket. Le gymnase, comme une maison de quartier dédiée au sport. « Venir ici, c'est mieux que la télé ou de trainer dehors », estime Mohamed. « Il y a sept-huit ans, des gens s'approprièrent les gymnases et les associations y venaient peu », se souvient Hervé Réaux, responsable du service des sports. « La pratique libre sur site a été d'abord testée sur une journée puis, comme ça se passait bien, nous avons élargi les créneaux d'ouverture ». Le mercredi après-midi, la pratique libre est réservée au 8/12 ans (photo ci-dessous) Jusqu'à 19 heures, les

moments disponibles sont réservés aux 13/17 ans. Après 20 heures et jusqu'à 22 heures, place aux adultes de 18 ans et plus – certains ont la trentaine. **Là, même ambiance de détente et de jeu.** Plusieurs sont joueurs en club, à l'ASMCB, mais ils viennent ici « presque tous les soirs depuis que c'est ouvert ; ça permet de se retrouver dans un lieu qu'on connaît tous », explique l'un. « C'est pratique, surtout l'hiver », ajoute son voisin. Ce soir l'animation est particulière, Oissel affronte Sochaux en coupe de France de football et plusieurs vont à Diochon pour ce match historique. « Ce système permet d'éta-

blir un dialogue », note Hervé Réaux, « plusieurs jeunes ont intégré des clubs à partir de la pratique libre. Et nous incitons

les plus jeunes à découvrir d'autres sports à travers Ticket sport à l'occasion des vacances ». ♦

Quatre équipements à votre disposition

- **Ampère** (rue André Ampère) : football mercredi : 16 h/18 h (13/17 ans), 18 h/22 h (adultes), vendredi, samedi 19 h/22 h (adultes), dimanche 18 h/20 h (13/17 ans), 20 h/22 h (adultes).
- **Paul-Éluard** (rue des Coquelicots) : dimanche 14 h 30/17 h 30 (sauf lors des compétitions de gymnastique)
- **Jean-Macé** (rue Georges-Courteline) : football mardi 21 h/22 h (adultes), mercredi 9 h/12 h (8/12 ans), samedi 13 h 30/16 h 30 (13/17 ans), 20 h/22 h (adultes), dimanche 14 h/18 h (adultes); basket mercredi, jeudi, vendredi 21 h/22 h, dimanche 18 h/22 h (adultes).
- **Robespierre** (rue Louis Jouvett) : football lundi 20/22 h (adultes), mercredi 13 h 30/15 h 30 (13/17 ans).



Athlétisme

Cent jeunes dans la course

Dans le cadre d'Agglotour, les jeunes Stéphanais se sont initiés aux disciplines de l'athlétisme, avec le service des sports.

Le 21 décembre, une centaine d'adolescents ont participé, gymnase Auguste-Rouland, à la première des quatorze étapes d'Agglotour. Ce marathon sportif traverse l'agglomération et se conclura le 6 juillet au stade de Sotteville. Les jeunes Stéphanais se sont affrontés sur un mini-stade d'athlétisme mobile, dans diverses disciplines comme le lancer, le sprint, le saut. Tout cela sous la conduite du service des sports et sous le parrainage d'Ydrissa M'Barke, athlète du Stade Sottevillais. Ydrissa, 1,97 mètres, 22 ans, est champion de France élite en salle sur 200 m, champion d'Europe espoirs du relais



Les apprentis athlètes ont reçu le soutien d'un champion d'Europe : Ydrissa M'Barke.

4x100 m. Sa venue à Saint-Etienne-du-Rouvray est motivée : « *Il est important que ces jeunes se fixent des objectifs et*

aillent jusqu'au bout, le sport est un bon moyen d'épanouissement » affirme le jeune sprinter qui a pour objectifs sa

présence et une place au championnat du Monde en 2006 et 2007, avant les JO de Pékin en 2008. ♦

Initiative

Le sauvetage en mer s'apprend en piscine

Le jeudi soir, la piscine accueille la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Ils sont une vingtaine de garçons et filles, pour la plupart étudiants en sport, à se former pour devenir sauveteurs sur les plages en été. Pour un job d'été, la formation est rude : attestation de formation au premier secours, avec et sans matériel, certificat de secours en équipe, brevet de sauvetage aquatique, permis bateau, connaissance de la réglementation, certificat de radio-téléphonie...

« **Être sauveteur, c'est une grande responsabilité** »,

préviend Daniel Hérouard responsable, avec Luc Ferrando, du centre de formation de Rouen. En piscine, les futurs sauveteurs, venus de toute la Seine-Maritime ou de l'Eure, apprennent la vitesse, l'endurance, l'apnée, la nage avec un mannequin... La Société nationale de sauvetage en mer forme une vingtaine de personnes tous les ans, le diplôme est d'état, mais les formateurs et instructeurs sont tous bénévoles. Si l'association s'entraîne dans la piscine stéphanaise, « *c'est d'abord parce que la Ville nous a dit oui* », se félicite Daniel Hérouard, « *et ce bassin correspond à nos besoins, il est pro-*



Une vingtaine de jeunes se forment en piscine pour devenir sauveteurs sur les plages, l'été.

fond pour travailler l'apnée, et il y a un plongeur qui permet de s'entraîner au saut depuis un

hélicoptère ». ♦

• **Contacts : Daniel Hérouard,** 06 61 86 72 74.

A vos marques

► Un Zeppelin au gymnase

Pendant les fêtes, le gymnase Jean-Macé a accueilli l'association rouennaise Endlessflyers qui avait besoin d'espace pour réparer... un Zeppelin, autrement dit un ballon dirigeable, propulsé par pédalier. Après réparation, Zeppy est reparti vers d'autres cieux : l'association envisage une traversée de la Manche en 2006.

► Les tatamis sont mis

Un tatami, ça s'use énormément ; pour 2006 la Ville en concertation avec le Judo club a changé les 106 tatamis du dojo du Cosum.

► Football, les prochains matches

- 15 janvier, 15 heures, stade Gagarine : FC SER/Romilly-Saint-Pierre. Coupe vétérans : 10 heures stade Gagarine FC SER/Val-de-la-Haye ; stade Célestin-Dubois ASMCB/Cléon
- 22 janvier, 15 heures, stade des Sapins : CCRP/Saint-Léger ; stade Célestin-Dubois : ASMCB/AL Césaire-Levillain (Grand-Quevilly)

► Le Club gymnique en demi-finale

L'équipe masculine (Thomas Bonnamy, Florent Cornillot, Florian Levasseur, Samuel Pantaleo) est allée jusqu'en demi-finale du challenge départemental courant décembre. Elle s'est inclinée devant l'équipe de Maromme.

L'Émancipation de Joseph Chantier

Étudiant en master des métiers de la documentation, Joseph Chantier prépare un mémoire universitaire sur L'Émancipation. Entre 1893 et 1971, cette société coopérative a écrit une page importante de la solidarité ouvrière stéphanaise.

Pour la petite histoire, Joseph Chantier n'a pas de téléphone mobile. Pas de télévision, non plus : « ce sont les volumes de l'encyclopédie qui occupent l'étagère où se trouvait le téléviseur », précise-t-il en souriant. Dans l'appartement-atelier d'artiste qu'il occupe avec ses parents, il partage son temps entre la préparation de son master (diplôme bac + 5) et une forte appétence pour toutes les formes d'expression artistique. À 22 ans, l'étudiant de deuxième cycle a un emploi du temps bien rempli, mais c'est avec une sereine modestie qu'il égrène ses nombreuses implications dans la vie socioculturelle de la commune : « Martine Cadec du centre Georges-Déziré m'a chargé de coordonner les préparatifs de l'exposition sur le Front populaire à Saint-Étienne-du-Rouvray, qui se tiendra en septembre. Nous recueillons les témoignages des Stéphanois qui ont vécu cette période ; mon rôle est surtout d'impulser plutôt que de diriger les recherches... ». Il faut ajouter à cela l'aide ponctuelle qu'il apporte à son père dans le cadre de l'Union des arts plastiques (UAP), les visites régulières aux galeries d'art contemporain et aux salles obscures du Melville, ainsi que la réalisation d'œuvres obéissant aux contraintes de l'art postal... Joseph Chantier démontre, si besoin en était, que l'absence de téléphone mobile et de télévision n'empêche pas d'être connecté à son époque.

Côté (grande) histoire, l'étudiant documentaliste est aussi très affûté : « L'Émancipation avait trois points de vente sur la commune, auxquels est venue s'adjoindre une camionnette qui desservait le Madrillet dans les années 1960. Il faut dire que la société stéphanaise n'a fusionné avec les Coop de Normandie qu'en 1971, alors que les autres initiatives ouvrières de ce type avaient amorcé les regroupements à partir de 1912. Je voulais travailler sur les coopératives, du monde et du mouvement ouvrier », explique posément Joseph. Son regard porte sur l'Émancipation Cette coopérative stéphanaise, fondée par des ouvriers de la Société Cotonière « qui se sont unis pour acheter en gros et obtenir ainsi de meilleurs prix », rappelle le jeune documentaliste. « Cette coopérative se distingue du commerce traditionnel par ses règles de fonctionnement démocratiques, basées sur le principe un homme une voix, quelle que soit la participation financière.



En outre, l'Émancipation est affiliée à une fédération nationale qui garantit une solidarité ouvrière : envoi de colis aux grévistes, accueil de réfugiés républicains espagnols, ou encore pratiques de secours au malade et de pain gratuit ». Entre Émancipation et Front populaire, Joseph Chantier suit, comme il le dit de lui-même, son « petit bonhomme de chemin » et écrit sa propre histoire. ♦